

## Ecole

Rentrée de l'école de Chapelle d'huin le 2 septembre à 8h30.

Les horaires sont les suivants :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin : 8h30 – 11h30
- lundi, mardi, jeudi après midi : 13h30 – 16h30

Pas de changement des enseignantes, et de direction.

L'effectif prévisionnel sera :

- Maternel cycle 1 : 27 élèves
- Primaire cycle 2 : 23 élèves
- Primaire cycle 3 : 19 élèves



## Infos pratiques

### Fibre optique :

D'après les dernières informations du Conseil Général, la fibre optique devrait arriver dans notre commune à l'automne 2015. Si vous êtes intéressés, faites attention à ne pas prendre d'engagement avec des opérateurs qui pourraient aller au delà de cette période. Nous vous tiendrons informé régulièrement de l'avancée des travaux

### Rappel inscription à l'affouage 2014 :

En mairie, aux heures d'ouvertures du secrétariat, délai impératif **30 septembre**, aucune inscription ne sera prise au delà.

Attribution : 1 stère par foyer + 1 stère par personne. Présence obligatoire dans la commune du 1er janvier 2014 au jour d'attribution.

Participation de 8 € par stère à payer début 2015.

### Attestation d'assurance responsabilité civile obligatoire à fournir.

Pour en bénéficier, il faut que les lots 2013 soient terminés et réglés au trésor public.

Dates : Marquage des bois le samedi **18 octobre**, bienvenue aux bénévoles et vente de bois plus remise d'affouage le **vendredi 14 novembre** à la petite salle.

### Location des salles :

Pour réserver les salles, vous pouvez joindre **Sophie** au **06 12 45 80 12 / 03 81 49 56 89** ou **Pascale** au **06 77 96 77 16**

## Etat Civil

### Naissances :

Candice FAGET, le 6 juillet  
Alissa MAIRE, le 3 août

### Mariages :

Elodie CREVOISIER et Martial CHOLLEY le 26 juillet à Bulle

### Décès :

Mr René VUILLEMIN, 86 ans, le 7 juillet  
Mr Raymond RENAUD, 91 ans, le 14 juillet

### Nouveaux Chapelains :

Rue du chalet, le Souillot, Mr et Mme BRENET  
Rue du chalet, le Souillot, Mr et Mme GARNERI  
Rue du chalet, le Souillot, Mme LECOQ et Mr RAULT

## Contacts utiles

Mairie de Chapelle d'huin

4 rue de la mairie

Tel : 03 81 89 53 48

Mail : [mairie-chapelle-d-huin@wanadoo.fr](mailto:mairie-chapelle-d-huin@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture :

Lundi Mardi 10h00 - 12h00

Jeudi : 14h00 19h00



# Septembre 2014

Le bulletin municipal de Chapelle d'huin et du Souillot

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers chapelains,

Ca y est l'été tire à sa fin, j'espère qu'il aura été bénéfique pour tous malgré une météo mitigée. Je souhaite que les récoltes permettant de passer l'hiver tranquille ont été suffisantes et de qualité.

Bonne rentrée à tous nos élèves tant à Chapelle d'huin que dans les collèges et lycées.

Je profite de ce petit mot pour m'excuser sur l'erreur de date concernant le premier concours de pétanque et rappelle aux présidents des différentes associations de nous communiquer le calendrier de leurs manifestations afin de pouvoir les annoncer.

Bonne lecture à tous.

Votre maire, Mamet Dominique

## Le point Travaux

Comme vous l'avez constaté une recrudescence de **fuites d'eau** dues à la vétusté des vannes et du réseau va nous obliger à envisager d'importants travaux de remplacement de la conduite principale de Chapelle d'huin.

**ERDF** va intervenir courant septembre dans la grande rue pour renforcer la ligne à basse tension et l'alimentation de la fruitière. A cette occasion des coupures d'électricité peuvent avoir lieu.



Depuis un mois, Rodolphe bénéficie d'un nouveau véhicule professionnel Renault Master, agencé de manière à avoir le matériel nécessaire suivant ces travaux en tous points de la commune.

Le coût de cet achat est de 3500 € HT.

Responsable publication : Mamet Dominique  
Equipe rédactionnelle : Conseil municipal  
Réalisation : Faivre Dominique  
Imprimé par nos soins en 230 exemplaires

# L'ECHO D'LA CHAPELLE

## DANS CE NUMERO

- Le mot du Maire
- Le point travaux
- Achat matériel
- Point civilité
- Association
- Gestion de la forêt
- Ecole
- Infos pratiques
- Etat civil

## Actualités

Le **comice agricole** du canton de Levier aura lieu le 20 septembre à Bians-les-Usiers.

La cérémonie du **11 novembre** aura lieu à 11H00 au monument aux morts en présence des enfants des écoles et de la Clique de Boujailles suivie d'un apéritif à la petite salle.

**Opération brioche** du 6 au 12 octobre

## Achat Matériel

## Point Civilité

Depuis un certain temps, nous constatons de nombreuses incivilités routières sur les routes de la commune : non respect des stops, excès de vitesse, refus de priorité...

Vu le nombre croissant de véhicules et l'augmentation du flux de circulation nous vous demandons de respecter le code de la route dans notre village.

Pensez à nos enfants ... merci d'avance

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



### RAPPEL :

Le dépôt de gravats au bout du terrain de foot est interdit, la déchetterie est prévue à cet effet. De plus, la terre et le tout-venant stockés à cet endroit sont à l'usage de la commune exclusivement.

## Association

### Le cri du Kangourou

**C'est quoi ?** C'est une association de parents d'élèves de l'école de chapelle d'Huin des maternelles et primaires.

**C'est pour qui ?** Ce sont tous les élèves qui en profitent grâce à l'aide financière apportée pour l'achat de fournitures pédagogiques et culturelles ainsi que de sorties scolaires et extra-scolaires.

**C'est comment ?** Une cotisation annuelle de 5 € par enfant est demandée pour adhérer à l'association. Des manifestations sont organisées tout au long de l'année afin de récolter des fonds. Une subvention de la commune est versée tous les ans.

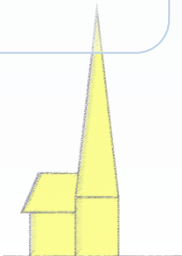
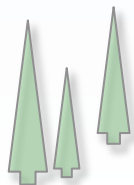
**C'est qui ?** Une assemblée générale est organisée en début d'année scolaire et un bureau est élu lors de cette assemblée.

La date de la nouvelle assemblée est fixée au **19 septembre, 20H30 à la petite salle**. Nous comptons sur votre présence et nous terminerons par le verre de l'amitié.



Safari de Peaugres  
le 31 mai 2014

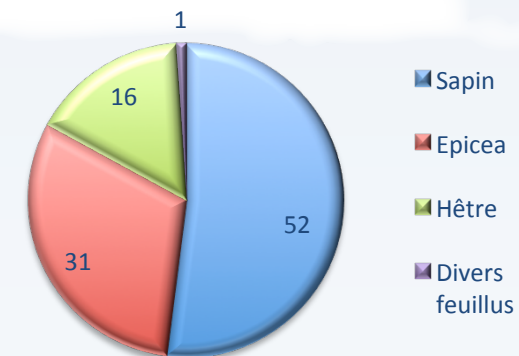
La présidente Sophie ZMAIC



## Gestion de la forêt

La Forêt Communale de Chapelle-d'Huin d'une surface soumise au régime forestier de 259 hectares et 15 ares, aménagée pour la période 2007-2026 et traitée en futaie jardinée.

Les essences présentes sur le massif sont le sapin pectiné pour 52 % de la surface forestière, l'épicéa commun pour 31 %, le hêtre pour 16% et les feuillus divers (tilleuls -frênes) pour 1%



La possibilité annuelle est de 2300 M3 (volume à récolter) aussi bien en petits et gros bois.

Les petits bois d'un diamètre inférieur à 35 cm à 1 m 30 du sol sont exploités en contrats d'approvisionnement, les produits issus de ces coupes sont réceptionnés bord de route selon 2 catégories :

- La trituration et les billons, les acheteurs de ces produits sont souvent les établissements SOLIBOIS pour les billons et LOCATELLI pour la trituration.
- Les gros bois sont exploités en pré-vente de bois façonnés, cubés selon le cubage comtois, réceptionnés bord de route, les acheteurs sont les établissements LORIN de Frasne et CHAUVIN de Mignovillard.

Le volume de chablis (environ 150 m3/an durant les 3 dernières années) est commercialisé sous la forme d'un accord cadre après négociation d'une grille tarifaire. L'acheteur privilégié depuis plusieurs années est la scierie REGNAUD de Courvières.

Les peuplements les plus âgés sont renouvelés de 2 façons :

- Par régénération naturelle (semis issus des semenciers en place) exemple parcelles 10 et 18 de la forêt communale.
- Par régénération artificielle (plantation) exemple parcelles 2P-3P- 4P-7P de la forêt communale (Les plants sont issus de graines récoltées sur peuplements classés)

Les essences utilisées pour ces reboisements sont l'épicéa commun, le sapin pectiné et le mélèze pour les résineux, l'érable et le merisier pour les feuillus. Actuellement, il y a un peuplement classé de Hêtres d'une surface de 6,5 ha sur 2 parcelles (23P et 24P) en forêt de Chapelle d'Huin.

La Forêt de Chapelle d'Huin est une des très rares structures à ces altitudes à faire bénéficier à ces ayant-droits (les habitants de la commune) de l'affouage (bois de chauffage strictement réservé aux habitants) perpétuant ainsi la tradition tout en favorisant le contact entre les villageois ...

Patrick Nicolas ONF

